



Lancement des concertations sur le Revenu Universel d'Activité :

Une vigilance et une attente particulières pour le public jeune !

Communiqué de presse,

Le 5 juin 2019

Le jeudi 13 décembre 2018, Emmanuel MACRON présentait les grandes lignes de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Le Président de la République misait alors sur l'accompagnement des jeunes et la simplification du système social. Ce lundi 3 Juin 2019, le gouvernement a lancé les concertations avec les partenaires sociaux sur l'un des outils de cette stratégie : le Revenu Universel d'Activité. Ce cycle de concertations, qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année, doit permettre d'en dresser les contours.

L'accès des moins de 25 ans au RUA : Un réel investissement social !

Au-delà du RSA Jeunes actifs aux conditions d'éligibilité très restrictives, les jeunes de moins de 25 ans sont exclus de l'ensemble des minima sociaux. Une inégalité qui a montré son inefficacité sociale et économique. La concertation sur le Revenu Universel d'Activité doit donc soulever la question de la place des jeunes de 18 à 24 ans dans l'accès aux minima sociaux. Alors que la population jeune est de plus en plus précaire, que l'accès à l'emploi représente une réelle difficulté, ce changement de périmètre pour inclure cette tranche d'âge représenterait une vraie avancée, un investissement social positif !

Le RUA un outil indispensable pour sécuriser les parcours de l'ensemble des jeunes

Si l'un des premiers publics cible de l'ouverture du RUA aux moins de 25 ans est celui des jeunes décrocheurs, il est indispensable que cet outil s'adresse à l'ensemble des jeunes en parcours d'autonomie. Néanmoins, le public jeune ne peut se définir en un modèle unique. Il est ainsi primordial de prendre en compte l'ensemble de cette population, avec ses particularités.

Pour les jeunes décrocheurs, il est important de ne pas s'arrêter à l'appui financier et de maintenir d'autres formes d'accompagnement. Il sera alors nécessaire de réfléchir au lien entre ce futur RUA et la Garantie Jeunes. En effet, la Garantie Jeunes montre bien, par ses évaluations, qu'associer l'accompagnement humain au soutien financier porte ses fruits.

Pour les jeunes en étude, ils bénéficient déjà d'un accompagnement social géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation par le biais des bourses sur critères sociaux des CROUS, ainsi que des Aides Personnalisées au Logement qui, dans les premiers scénarios, pourraient être fusionnées dans le RUA. La FAGE n'acceptera pas que cette réforme vienne fragiliser ou même diminuer l'accompagnement social des étudiants.

L'UNHAJ et la FAGE, auxquelles le Cnajep s'associe, porteront une vigilance particulière sur le maintien, en tant que soutien à l'accès au logement, des APL qui, rappelons-le, ne sont pas des "minima sociaux".

Une stratégie de lutte contre la pauvreté qui nécessitera des moyens complémentaires

L'élargissement de l'accès aux minima sociaux ainsi que le renforcement de l'accompagnement des plus précaires, ne peuvent se faire à budget constant. Ainsi, la FAGE, l'UNHAJ et le Cnajep demandent à ce qu'une vraie ambition financière soit apportée à cet objectif d'investissement social.

Contact UNHAJ : Alice Dekker – alice@alicedekker-rp.fr
06 16 58 21 60

Contact FAGE : Alexandra Gonzalez, Attachée de presse
de la FAGE alexandra.gonzalez@fage.org-06.75.33.79.30

FAGE : Fédération des Associations Générales Étudiantes www.fage.org

UNHAJ : Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes www.unhaj.org

Cnajep : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire www.cnajep.asso.fr